

s'agissait d'une entreprise, d) le traitement et les dépenses dans chaque cas, lorsqu'il s'agissait de particuliers?

4. Au cours de chaque année, de 1959-1960 à 1969-1970, quels ont été a) le budget annuel global du Bureau fédéral de la statistique, b) le nombre global d'employés à plein temps et d'employés à temps partiel au Bureau fédéral de la statistique, c) les dépenses annuelles globales du Bureau fédéral de la statistique au chapitre des traitements et salaires, d) les dépenses globales du Bureau fédéral de la statistique pour les services professionnels et spéciaux et la nature de ces services? (Document parlementaire n° 283-2/693).

N° 874—M. Goode

Y a-t-il des ministères ou organismes du gouvernement, ou des sociétés de la Couronne qui vendent des listes d'adresses à des fins commerciales et, dans l'affirmative, dans chaque cas, a) quand a-t-on inauguré cette pratique, b) à qui a-t-on vendu les listes au cours de la dernière année financière, c) combien chacune des ventes a-t-elle rapporté, d) quelles restrictions impose-t-on quant à l'usage des listes vendues? (Document parlementaire n° 283-2/874).

M. Jerome, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse aux ordres susdits.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Mackasey, appuyé par M. Lang (Saskatoon-Humboldt),—Que le Bill C-228, Loi modifiant le Code canadien du travail (Normes), soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

Après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déferé au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

Le Bill C-176, Loi créant le Conseil national de commercialisation des produits de ferme et autorisant la création d'offices nationaux de commercialisation des produits de ferme, rapporté avec des amendements par le comité permanent de l'agriculture, est étudié de nouveau à l'étape du rapport.

M. Horner, appuyé par M. Crouse, propose,—Que le Bill C-176, Loi créant le Conseil national de commercialisation des produits de ferme et autorisant la création d'offices nationaux de commercialisation des produits de ferme, soit modifié au paragraphe g) de l'article 2 par la suppression de tout le sous-alinéa (ii).

M. Horner, appuyé par M. Crouse, propose,—Que le Bill C-176, Loi créant le Conseil national de commercialisation des produits de ferme et autorisant la création d'offices nationaux de commercialisation des produits de ferme, soit modifié

a) en ajoutant au sous-alinéa (ii) de l'alinéa a) du paragraphe (1) de l'article 18 le mot «telle» après le mot «une» à la ligne 12 et en retranchant tous les mots qui suivent le mot «proclamation» à la ligne 13; et

b) au sous-alinéa (ii) de l'alinéa a) du paragraphe (2) par l'adjonction du mot «telle» après le mot «une» à la ligne 6 de l'article 18 et par la suppression de tous les mots qui suivent le terme «proclamation».

Sur ce, la Chambre reprend le débat sur la motion de M. Horner, appuyé par M. McIntosh,—Que le Bill C-176, Loi créant le Conseil national de commercialisation des produits de ferme et autorisant la création d'offices nationaux de commercialisation des produits de ferme, soit modifié à l'alinéa c) de l'article 2 du bill, par la suppression de tous les mots qui suivent le terme «naturel», à la ligne 15.

Le débat se poursuit;

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. Osler en remplacement de M. Kaplan sur la liste des membres du comité spécial mixte de la Constitution du Canada.

M. Foster en remplacement de M. Cullen sur la liste des membres du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

M. McCleave en remplacement de M. McQuaid sur la liste des membres du comité permanent de l'expansion économique régionale.

M. Marchand (Kamloops-Cariboo) en remplacement de M. Breau sur la liste des membres du comité spécial de la pollution de l'environnement.

États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le Bureau, suivant l'article 41(1) du Règlement, savoir:

Par M. MacEachen, membre du conseil privé de la Reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada*, du mercredi 28 avril 1971, conformément à l'article 7 de la Loi sur les Règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Document parlementaire n° 283-1/336A).

Par M. Mackasey, membre du conseil privé de la Reine,—Rapport (en français et en anglais) sur les mesures prises en vertu de la Loi sur les relations industrielles et